

M. Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage  
Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai pris connaissance avec intérêt de la pétition déposée par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques le 24 novembre dernier devant l'Assemblée nationale. Signée par 3 063 Québécoises et Québécois, cette pétition fait suite au décès tragique de M<sup>me</sup> Joyce Echaquan le 28 septembre 2020, au centre hospitalier de Joliette.

Au terme de l'onde de choc provoquée par cet événement, tous les partis politiques présents à l'Assemblée nationale se sont sentis interpellés par le racisme et la discrimination dont sont victimes les Autochtones dans les institutions publiques du Québec. Une réflexion, qui intégrait déjà les enjeux et appels à l'action formulés par la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, s'est poursuivie. Le Groupe d'action contre le racisme (GACR) a déposé le 14 décembre dernier un total de 25 recommandations, dont 12 d'entre elles visent spécifiquement à enrayer le racisme dont les Premières Nations et les Inuits sont victimes. Force est de constater que des actions doivent se prendre de façon urgente, de manière à trouver des solutions définitives.

Le gouvernement du Québec a la responsabilité de s'assurer que les membres des Premières Nations et des Inuits soient en sécurité lorsqu'ils font appel au système de santé et qu'ils sont accueillis dans le respect et la dignité. Les attentes de notre gouvernement concernant l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services offerts aux Autochtones sont grandes.

...2

À cet effet, nous avons annoncé un montant de 15 M\$ sur cinq ans le 6 novembre dernier, dans l'objectif d'implanter une démarche de sécurisation culturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux.

Nous poursuivons le déploiement d'actions concrètes avec les annonces d'investissement amorcées cet automne en réponse aux commissions d'enquête. Nous étudions également les possibilités de mise en œuvre du Principe de Joyce au regard de ses implications juridiques et opérationnelles.

Lors des dernières semaines, plusieurs mesures ont été annoncées par le gouvernement du Québec en matière de santé, d'éducation et de sécurité publique, dont près de 40 M\$ d'investissements. D'autres annonces à venir pourraient également répondre aux recommandations du rapport du GACR. Le dialogue se poursuivra avec les Premières Nations dans le cadre de la table politique conjointe, dont la création a été annoncée le 17 novembre 2020.

En terminant, je partage sans réserve la volonté de la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques et de l'ensemble des signataires de la pétition de poursuivre vigoureusement la lutte contre le racisme et la discrimination, dont sont encore trop souvent victimes les Premières Nations et les Inuits au Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable des Affaires autochtones,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ian Lafrenière', with a stylized flourish at the end.

Ian Lafrenière